

STATS  
RAPIDES

# Les salaires dans la fonction publique en 2011 (premiers résultats)

## Légère baisse des salaires nets moyens en euros constants dans les trois versants de la fonction publique entre 2010 et 2011

Août 2013

En partenariat avec :



STATISTIQUES ET  
RECHERCHE SUR LA  
FONCTION PUBLIQUE

**Avvertissement** : ce document est basé sur des données provisoires susceptibles d'être révisées.

## Salaire moyen

Dans la fonction publique de l'Etat (FPE), ministères et établissements publics confondus, le salaire net moyen en équivalent-temps plein (EQTP) a augmenté de 2,0 % en euros courants entre 2010 et 2011. Compte tenu de l'inflation, il a baissé de 0,1 % en euros constants. Il atteint, en moyenne, 2 430 euros nets par mois en 2011.

Dans la fonction publique territoriale (FPT), l'évolution entre 2010 et 2011 est plus faible : +1,3 % en euros courants et -0,8 % en euros constants. Le salaire net moyen en EQTP est de 1 820 euros par mois en 2011.

Dans le secteur hospitalier public (SHP), l'évolution est également plus faible entre 2010 et 2011 : +1,5 % en euros courants et -0,6 % en euros constants. Le salaire net moyen en EQTP est de 2 210 euros par mois en 2011.

Les écarts de niveaux salariaux entre les trois versants de la fonction publique s'expliquent principalement par des structures très différentes en termes de catégories statutaires, sexe et âge. Ainsi, dans la FPE, près de six agents sur dix appartiennent à la catégorie A, alors que ce n'est le cas que de trois agents sur dix dans le SHP et d'un agent sur dix dans la FPT. À l'inverse, les trois quarts des agents de la FPT et la moitié de ceux du SHP sont de catégorie C.

**Tableau 1 :**  
Salaire mensuel moyen par versant de la fonction publique

	Niveaux (en €)	Évolution entre 2009 et 2010 (%)		Évolution entre 2010 et 2011 (%)	
	2011	€ courants	€ constants	€ courants	€ constants
<b>Fonction publique de l'État - FPE <sup>(1)</sup></b>					
Brut	2 920	2,9	1,4	2,2	0,1
Net	2 430	2,9	1,4	2,0	-0,1
<b>Fonction publique territoriale - FPT <sup>(2)</sup></b>					
Brut	2 160	1,3	-0,2	1,5	-0,6
Net	1 820	1,4	-0,1	1,3	-0,8
<b>Secteur hospitalier public - SHP <sup>(3)</sup></b>					
Brut	2 610	1,0	-0,5	1,8	-0,3
Net	2 210	0,9	-0,6	1,5	-0,6

Sources : Insee, Siasp ; Traitement Insee, DGAFP-DES, Drees, DGCL-DESL.

Champ : France. Salariés en équivalent temps plein (EQTP).

(1) hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(2) hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(3) hors bénéficiaires de contrats aidés, internes, externes, résidents.

Note : Les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'inflation y compris tabac. Les indices des prix à la consommation hors tabac et y compris tabac sont identiques en 2010 (+1,5 %) comme en 2011 (+2,1%).

## Rémunération moyenne des personnes en place

Compte tenu de l'importance des mouvements de main-d'œuvre (entrées dans la fonction publique, sorties, changements d'employeur) et des changements de quotité de travail, seuls les deux tiers des agents sont présents la totalité des deux années chez le même employeur et avec la même quotité de travail. Sur ce champ, est calculée l'évolution de la rémunération moyenne des personnes en place en EQTP (RMPP).

Dans la FPE, la RMPP nette augmente en moyenne de 3,0 % en euros courants et de 0,9 % en euros constants. Elle est de 2 560 euros nets mensuels en 2011.

Dans la FPT, la RMPP nette augmente de 2,3 % en euros courants et de 0,2 % en euros constants. Elle est de 1 910 euros nets mensuels en 2011.

Dans le SHP, la RMPP nette augmente de 3,3 % en euros courants et de 1,1 % en euros constants. Elle est de 2 220 euros nets mensuels en 2011.

### Tableau 2

#### Rémunération mensuelle moyenne des personnes en place par versant de la fonction publique

	Niveaux (en €)	Évolution entre 2009 et 2010 (%)		Évolution entre 2010 et 2011 (%)	
	2011	€ courants	€ constants	€ courants	€ constants
<b>Fonction publique de l'État - FPE <sup>(1)</sup></b>					
Brut	3 060	3,3	1,8	3,2	1,1
Net	2 560	3,4	1,9	3,0	0,9
<b>Fonction publique territoriale - FPT <sup>(2)</sup></b>					
Brut	2 250	2,5	0,9	2,5	0,4
Net	1 910	2,5	1,0	2,3	0,2
<b>Secteur hospitalier public - SHP <sup>(3)</sup></b>					
Brut	2 630	2,1	0,5	3,6	1,5
Net	2 220	2,1	0,6	3,3	1,1

Sources : Insee, Siasp ; Traitement Insee, DGAFP-DES, Drees, DGCL-DESL.

Champ : France. Salariés en équivalent temps plein (EQTP).

(1) hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(2) hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(3) hors bénéficiaires de contrats aidés, internes, externes, résidents.

Note : Les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'inflation y compris tabac. Les indices des prix à la consommation hors tabac et y compris tabac sont identiques en 2010 (+1,5 %) comme en 2011 (+2,1%).

## Pour en savoir plus

Ces résultats ont été élaborés par un groupe de travail associant l'Insee, la DGAFF-Des, la Drees et la DGCL-Desl.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est calculé de manière annualisée à partir de tous les postes de travail de salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est comptabilisé au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet occupé toute l'année.

Le **salaires net** s'obtient en retranchant du salaire brut les cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

La **rémunération moyenne des personnes en place (RMPP)** est le salaire moyen en EQTP des seules personnes présentes deux années complètes (24 mois consécutifs) chez le même employeur et ayant la même quotité de temps de travail les deux années.

Le **secteur hospitalier public** est l'ensemble des établissements publics dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z, NAF rev.2) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364).

### Les données définitives 2010 sont disponibles.

Les salaires 2010 dans la FPE : [Insee Première http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req\\_id=0&ref\\_id=ip1443](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=ip1443)  
L'Insee Première relatif aux résultats de l'année 2010 porte sur un champ plus restreint (ministères uniquement) que celui qui est retenu ici (ministères et établissements publics) ; les données de la prochaine édition du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique (à paraître) et de l'Insee Première relatif à l'année 2011 (à paraître en septembre) porteront sur le champ élargi.

Les salaires 2010 dans la FPT : [Insee Première http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req\\_id=0&ref\\_id=ip1427](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=ip1427)

### Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2012

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/publications/rapport-annuel-0>

### Les données sur l'emploi en 2011 dans les trois versants de la fonction publique sont disponibles :

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1460](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1460)

Les documents méthodologiques relatifs à la source SIASP sont disponibles dans la rubrique « Sources et Méthodes » sur [insee.fr](http://www.insee.fr) (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-systeme-info-agent-servicepub-siasp.htm>) et dans la rubrique Définitions et méthodes de « Statistiques » sur [fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr) (<http://www.fonction-publique.gouv.fr/statistiques-7>).

Prochaine publication : 1<sup>er</sup> semestre 2014

Directeur de la publication : Jean-François Verdier

Rédactrice en chef : Christine Gonzalez-Demichel

Chargé de publications statistiques : Jose-Antoine Cilleros

## RAPPORT ANNUEL

Le Rapport annuel sur l'état de la fonction publique présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistique « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique, dont sont issues les brochures « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

## OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

## POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

ISBN : 978-2-11-099042-6 • ISSN : 2267-6483

Stats rapides n°3

Département des études et des statistiques - DGAFF  
139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

## LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique

## STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

## REPÈRES DGAFF

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFF et ses missions.